

Mesdames, Messieurs,

Les diplômes de la session 2022 sont à disposition au secrétariat de direction.



Les cérémonies de remise de diplômes se dérouleront au lycée Château Blanc :

- pour les lauréats des DNB, CFG, CAP, Baccalauréat ST2S et Brevet de métiers d'art*

Vendredi 25 novembre 2022 à 18h_- salle de l'amphithéâtre

- pour les lauréats des Baccalauréats professionnels

Vendredi 09 décembre 2022 à 18h_- salle de l'amphithéâtre

**Sous réserve de la réception des diplômes BMA par le Rectorat*

Pour obtenir son diplôme le titulaire devra se présenter avec sa pièce d'identité.
Seuls les lauréats peuvent retirer le diplôme à l'exclusion de tout autre personne.

En cas d'impossibilité pour le lauréat de venir à cette cérémonie, il pourra :

1- retirer son diplôme au secrétariat de direction sur rendez-vous :

- soit en s'y présentant lui-même avec une pièce d'identité

- soit par une tierce personne en possession d'une procuration rédigée par le titulaire du diplôme, de sa pièce d'identité et de la photocopie de celle du diplômé

2- adresser un courrier au lycée en précisant son adresse, accompagné de la photocopie recto-verso de sa carte d'identité et de 7.14 € en timbres postaux pour l'envoi en recommandé du diplôme.

Afin de maîtriser les effectifs lors de la cérémonie, seuls les représentants légaux peuvent accompagner les lauréats.

Merci de votre compréhension

La direction